

aumônes du carême de cette année ! Daigne le Seigneur inspirer les riches et les heureux du monde en faveur de ses membres les plus souffrants et les plus délaissés.

Comme l'année dernière, je veux que l'on place dans toutes les églises et chapelles publiques un tronc avec l'indication suivante : *Aumônes du carême*. Recommandez aux fidèles de se rendre à mes désirs et d'y déposer leur offrande. Ces offrandes devront être envoyées à M. le chanoine Martin, à l'archevêché, *avant le premier mai prochain*.

Recevez, chers collaborateurs, l'assurance de mes bien dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

### SALVUM FAC REGEM

**S**amedi dernier était le jour fixé pour les funérailles de la reine et les autres services funèbres qui se devaient célébrer dans les temples protestants.

Mgr l'archevêque avait réglé que le même jour une messe solennelle serait chantée dans la cathédrale, et il indiquait lui-même les motifs et le sens de cet office, dans la lettre suivante aux catholiques de Montréal :

Samedi prochain auront lieu les funérailles de Sa Majesté la reine Victoria. A cette occasion, des cérémonies religieuses seront célébrées dans les temples protestants. Les lois de l'Église, comme nous avons eu l'occasion de le dire, ne permettent pas aux catholiques d'y assister. Il y a ici, en effet, des questions de doctrine et de discipline en cause. Nos frères séparés doivent le comprendre. Mais cela ne nous empêche pas de partager le profond regret de tous les sujets de l'Empire. Et ce que notre foi nous permet de faire, nous le ferons.

En conséquence, samedi prochain, 2 février, à 10 heures, sera chantée, à la cathédrale, une messe solennelle afin de prier Dieu